



Réseau santé et précarité de Maurienne

Réunion du 20 octobre 2017 à St Jean de Maurienne



Présents :

- Anne Grange-Bernard, Assistante sociale CMP St Jean de Maurienne CHS de la Savoie
- Aude Morin, Référent cohésion sociale, Délégation Territoriale Maurienne Conseil Départemental de la Savoie
- Clémentine Lambert, Secrétaire, La Fourmillière (ACA St Jean de Maurienne)
- Denis Heidrich, Mission Innovations & Médiations Numériques, Département de la Savoie
- Gina Mimy Médiatrice Santé - Secteur Maurienne, Maison des Réseaux de santé de Savoie
- Jérôme Navet, Chargé de mission santé et précarité RESPECTS 73
- Johanna Torri, Référente de proximité, Maison des Réseaux de Santé de Savoie
- Julie Nagi, Assistante sociale, CPAS St Michel de Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- Laëtitia Sarraute, Référente familles, La Fourmillière (ACA St Jean de Maurienne)

Excusés :

- Alice Lhuissier, Chef de service territorial cohésion sociale, Délégation Territoriale Maurienne Conseil Départemental de la Savoie
- Aurélie Soulard, assistante sociale, CPAS de St Jean de Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- Cécile Astier, élue, St Michel de Maurienne
- Dominique Sartori, Infirmière libérale à Modane
- France Barbé Syndicat Pays de Maurienne
- François Riette, cadre de santé à l'EMPP, CHS de la Savoie
- Gabriel Rousseau Délégué territorial IREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Délégation Savoie
- Gwennaëlle Fassolette, Assistant socio-éducatif, CPAS de St Jean de Mne, Conseil Départemental de la Savoie
- Marlène Picaud, Assistante Sociale ANPAA 73, Centre d'addictologie de Maurienne
- Peggy Caillé, éducatrice spécialisée, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
- Yvette Tastard, Animatrice point info santé, centre Hospitalier de St Jean de Maurienne

Les personnes présentes s'interrogent quant à la faible participation à cette réunion annoncée et planifiée depuis le mois de juin. Ce 20 octobre une grande partie des travailleurs sociaux étaient mobilisée par une séance « d'analyse de la pratique ». Mais pour les autres personnes invitées ?

Le CMP adultes/ CATTP de St Jean de Maurienne a déménagé.

Voici la nouvelle adresse :

Centre Hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne Bâtiment H1

81, rue du Docteur Grange 73300 ST JEAN DE MAURIENNE Tel : 04 79 60 51 92

En projet : un hôpital de jour (ouverture prévue en novembre). Le Dr LECARDINAL, psychiatre, va rejoindre l'équipe, pour remplacer en partie le Dr MILANESIO et intervenir dans le nouvel hôpital de jour.

Interventions auprès des personnes migrantes en Maurienne :

En projet : l'intervention de professionnels du CMP adultes de St Jean (probablement des infirmiers) au sein de l'ATSA de St Michel, dans le cadre d'un partenariat avec INTERMED et l'EMPP.

Ils devraient intervenir en soutien des équipes et, à la marge, pour recevoir du public. Les infirmiers des CMP sont formés aux entretiens d'accueil et d'orientation mais pour ce public, et notamment du fait de la barrière de la langue, l'évaluation n'est pas évidente : mal-être lié aux conditions de vie difficiles ? Crainte de l'avenir ? Syndrome de stress post-traumatique ? Pathologie psychiatrique préexistante ? Risque suicidaire ? Le fait d'être accueilli, de façon transitoire dans ce type de structure, complique aussi l'engagement dans un suivi.

Au CAO de Modane, en partenariat avec médecin du monde et l'ADDCAES, en projet : l'intervention de psychologues/ psychiatres (?) bénévoles + interprètes.

Démographie médicale en Maurienne ;

Cela demeure un sujet d'inquiétude pour les habitants et les professionnels.

Voici, l'exemple d'une initiative originale de la maison de santé Ambroise Croizat de Saint Michel de Maurienne (confrontée aussi aux difficultés de recrutement de professionnels de santé), en partenariat avec le Lycée des Métiers de la Montagne:

<https://www.facebook.com/tv8infos/videos/1663474400350893/>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/savoie/saint-michel-maurienne-savoie-clip-humoristique-recruter-medecin-generaliste-1364747.html>

Présentation de Gina Mimy Médiatrice Santé - Secteur Maurienne et de sa mission

« L'objectif de ma mission est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé en favorisant le retour vers les droits commun : accompagner les populations vulnérables et isolées (en milieu rural) vers le système de prévention et de soin et faciliter leur intégration dans le parcours de santé.

J'ai une mission d'accompagnement, elle s'articule autour de 3 axes.

Axe1 : Accompagnement vers le droit commun en santé

- *Informers sur les droits dans le domaine de la santé (CMU, CMU-C, ACS, AME, ALD, etc.)*
- *Aider la personne à concrétiser ses démarches administratives (prendre son rendez-vous si besoin, renseigner sur les documents à fournir, compléter un dossier, trouver un moyen de transport, etc.)*

Axe 2 : Accompagnement vers les soins

- *Identifier avec la personne les difficultés rencontrées (craintes, financier, transport, etc.)*
- *Identifier les actions à mener et prioriser (décider conjointement) dans le cadre de son projet de soin*

- *Mettre en lien avec les personnes ressources susceptibles de répondre à ses besoins (professionnels, structures) :*
Nom-prénom, mission de la personne ressource, apport d'un soutien pour la prise de rendez-vous et l'organisation préalable à ce rendez-vous, c'est-à-dire les documents à fournir, les sujets que la personne souhaiterait aborder, les moyens de transport disponible et l'accompagner au rendez-vous si besoin.

Axe 3 : Actions d'information, prévention et sensibilisation

Actions individuelle et/ou collective :

- *Informier et sensibiliser sur les comportements à risques*
- *Mobiliser les partenaires locaux existants sur le territoire (IREPS, PMI, CODES, ASV, etc.)*

Dans tous les cas, tous axes confondus la Médiatrice Santé :

- *Ne doit pas « faire à la place » mais « faire avec »*
- *Evalue les besoins*
- *Est à l'écoute des personnes*
- *Apporte un soutien moral, réassurance*
- *Aide les personnes à s'autonomiser dans leurs démarches*
- *Accompagne physique si besoin (cas par cas)*

La Médiatrice Santé se concentre uniquement sur le parcours de soins de la personne (tous les éléments susceptibles de l'aider à se soigner, la prévention en fait partie), les autres aspects de la santé (instruire des dossiers pour le logement, RSA, aides sociales) ne sont pas dans le cadre de ma mission.

La mission de Denis Heidrich, Mission Innovations & Médiations Numériques, Département de la Savoie

Ces dernières années, le Département s'est engagé dans une politique d'aménagement numérique du territoire afin de s'assurer que la Savoie ait bien accès aux réseaux Internet partout à haut et très haut débit dans de bonnes conditions.

Une mission complémentaire qui vise à positionner la Collectivité sur les questions de services et d'usages numériques a été installée récemment.

Ainsi, une attention particulière est accordée à la médiation numérique afin de rendre plus acceptable par tous cette « transition numérique » en cours dans tous les domaines. Elle vise bien sûr les personnes les moins autonomes (qui sont souvent nos usagers), mais aussi tout acteur du territoire ou encore les services et directions propres à notre Collectivité. Il s'agit d'apporter expertise, vision et mise en cohérence des initiatives.

S'agissant du champ social, très impacté par le numérique, plusieurs axes de travail sont en cours d'élaboration, en particulier pour répondre à l'urgence d'accompagner la dématérialisation de l'accès aux services, plus spécifiquement aux Droits :

- L'identification des lieux accompagnés d'accès aux Droits (Maisons de Service Au Public, Centres Sociaux...)
- L'identification des lieux accompagnés de ressources numériques (Espaces Publics Numériques, Associations, Résidences personnes âgées...)

- La publication de ces lieux sur le site NetPublic (<http://www.netpublic.fr>) afin de les rendre visibles et savoir où trouver de l'aide
- L'intégration d'éléments stratégiques dans le Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, en cours d'élaboration, en vue de consolider un volet numérique tenant compte d'une dimension inclusive forte face à la dématérialisation des services et la possibilité d'appui sur les réseaux d'aide.

Sur le moyen terme, seraient à envisager :

- La mise en réseau et l'animation des lieux d'accès aux droits et lieux de ressources numériques
- Le renforcement des lieux d'aide, s'il en manque
- Un conventionnement avec les principaux partenaires sociaux (Pôle Emploi, CAF...) afin de rendre plus légitime et sécuriser certains lieux d'accès aux Droits
- Des parcours de formation pour les aidants et les usagers eux-mêmes
- La formation des travailleurs sociaux au numérique

Des initiatives sont également en cours plus spécifiquement en direction des personnes âgées et des jeunes.

Contact : Denis HEIDRICH

Mission Innovations & Médiations Numériques

Département de la Savoie

Hôtel du Département / CS 31802

73018 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 96 88 95 / 06 24 17 12 77 denis.heidrich@savoie.fr / @DenisHeidrich

Les participants à la réunion expriment les nombreuses difficultés rencontrées par les personnes vulnérables dans l'accès aux soins, difficultés souvent renforcées, « accélérées », par la fracture numérique.

Autres Informations

- 1) Formation proposée par l'IREPS délégation de Savoie

« Nutrition des 6-10 ans : Facteurs d'influence, repères et réflexions professionnelles »

29 novembre et 13 décembre à Chambéry

Les objectifs de la formation :

- Comprendre les concepts de promotion de la santé, de nutrition, identifier l'appui que peut apporter l'IREPS ARA pour mener des projets sur cette thématique ;
- Identifier les repères nutritionnels des 6-10 ans ainsi que les différents facteurs qui peuvent influencer leur nutrition ;
- Interroger ses pratiques au regard des repères, des facteurs d'influence et des ressources.

Téléchargez le programme et les modalités d'inscription [en cliquant ici](#).

- 2) Le groupe territorial (Maurienne) consacré aux violences faites aux femmes et piloté par la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDCSPP) se réunira le 12 décembre.

Pour en savoir plus contactez :

Nathalie CHTOUKI, Secrétariat aux droits des femmes et à l'égalité, Service solidarités, égalité et insertion sociale

DDCSPP de la Savoie Tél : 04 56 11 06 49 nathalie.chtouki@savoie.gouv.fr

3) A vos agendas, les « Déjeuners du jeudi » vont reprendre !

Il s'agit d'un déjeuner interprofessionnel que nous organisons sur Saint Jean de Maurienne et alentours, une fois par mois, de façon tout à fait informelle. L'idée est de nous réunir, tout professionnel du médico-social en Maurienne au sens large (domaine de l'action sociale, de l'insertion, de la santé ou de l'éducation), le temps d'un repas entre 12h-13h30, pour partager un moment ensemble, faire connaissance avec de nouveaux collègues, et échanger des informations et actualités du territoire.

Le lieu est défini au fur et à mesure que les partenaires se proposent de nous accueillir. L'idée est que ce soit le moins contraignant possible : participation libre d'une fois sur l'autre, chacun reste le temps qu'il peut (certains passent que pour 1h, que pour le café...), et chacun amène son pique-nique (il y a souvent de quoi réchauffer votre repas sur place), certains nous font profiter parfois de petites douceurs : un gâteau, les fruits du jardin, etc. mais il n'y a aucune obligation !

A l'origine, fixés chaque 3ème jeudi du mois, d'où l'appellation « déjeuners du jeudi », un mardi midi est désormais proposé une fois sur 3 pour permettre à d'autres partenaires de se joindre à nous, les dates sont également amenées à se décaler sur la 2ème ou 4ème semaine certains mois, pour éviter les périodes de vacances scolaires, ou autres événements (réunion, formation, ou autres) sur lesquels plusieurs des participants sont déjà mobilisés.

Toutes les infos concernant ces déjeuners (dates, lieux, etc.) sont envoyées par mail. La liste des destinataires s'enrichit régulièrement de nouvelles personnes, n'hésitez donc pas à communiquer votre mail à Johanna TORRI : j.torri@reseaux-sante73.fr et à en parler autour de vous !

Les dates des prochains déjeuners (les lieux restent à définir) :

-Jeudi 23 novembre

-Mardi 19 décembre

-Jeudi 18 janvier